

« Le cours de droit du travail maritime présente l'évolution du droit social des gens de mer, la diversité de ses sources internationales, européennes et nationales. Les conventions de l'OIT, MLC de 2006 pour la marine marchande, convention 188 de 2007 pour la pêche, imposent des normes internationales minimales. La MLC développe une nouvelle approche de la protection sociale des gens de mer. Sa mise en œuvre est exigeante pour les Etats du pavillon, comme pour les Etats du port. Sa dimension universelle est complétée par l'action syndicale d'ITF et la négociation internationale des accords IBF. »

PUBLIC :

Tout acteur professionnel ou individu susceptible de faire usage de connaissances en droit du travail maritime pour orienter une étude ou une prise de décision.

OBJECTIF :

- Compréhension de la Convention du travail maritime (MLC) adoptée en février 2006, entrée en vigueur en août 2013, convention maritime marchande (77 ratifications, 91 % de la flotte mondiale).
- Compréhension de la Convention n° 188 sur la pêche maritime adoptée en 2007 (8 ratifications, sur les 10 nécessaires).

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Cette formation se découpe en quatre séquences, chacune composée d'une ou plusieurs vidéos introduisant les thèmes traités et d'un recensement de lectures en ligne à réaliser. Une part importante de l'enseignement est basée sur le travail d'étude de cette documentation par le stagiaire. L'utilisation du forum pédagogique est encouragée pour progresser dans ces apprentissages autonomes. À la fin de chaque séquence, le stagiaire réalise un questionnaire en ligne lui permettant d'autoévaluer sa connaissance et compréhension du cours.

THEMATIQUES ABORDEES :

- Droit du travail maritime : État des lieux
- Le contenu de la convention du travail maritime (MLC) 2006
- La mise en œuvre régionale et nationale de la MLC
- La convention de l'OIT 188 de 2007 sur la pêche maritime

RYTHME PRECONISE :

4h par semaine

LIEU :

A distance

FORMATEURS:

Patrick CHAUMETTE, Professeur, Directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO) ;
François MANDIN, Maître de Conférences HDR, futur Directeur du CDMO.



Tarif plein : 360€
Tarif étudiants, doctorants: 165 €
Tarif membres de l'IUML*: 165 €
Inscriptions groupées ou conventionnées : [nous contacter](#)



13 NOV 18

Prochaine session



DURÉE

22h sur 6 semaines

Disponibilité des contenus :
3 mois



PRÉREQUIS

Le stagiaire aura besoin de bases en droit international public (OMI, OIT, savoir ce qu'est une organisation internationale, la portée d'une convention internationale, ...)



VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

[Pour en savoir plus \(ECTS/demande d'admission en Master,...\)](#)

Inscription via [UN e-SEA](#) / contact.unesea@univ-nantes.fr

Ref. FC_1007_fr
MAJ: 19/09/2018

